

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Basse Terre (971)
Hôtel de Ville

97100 Basse Terre

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Basse Terre (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971105800012

Code postal / Ville : 97100 Basse Terre

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Basse Terre - Tél : +33 0590805610 - Mail : servicemarches@ville-basseterre.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Capacité économique et financière : VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Capacités techniques et professionnelles : VOIR LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 15 décembre 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : Cf. RC

Qualité : Cf. RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **CREATION DE TOITURES - A) POLICE MUNICIPALE - RUE BAUDOT - B) ECOLE DE MUSIQUE RUE MAURICE MARTIN**

Classification CPV : 45262650

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : CREATION DE TOITURES - A) POLICE MUNICIPALE - RUE BAUDOT - B) ECOLE DE MUSIQUE RUE MAURICE MARTIN

Lieu principal d'exécution : Ville de Basse Terre

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : une visite est obligatoire sur l'ensemble des sites

Date d'envoi du présent avis

14 novembre 2025